



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – D-1751-A1 - Travaux de maintenance du pont Faidherbe de saint louis (relance).

1. Date de lancement : **23 juillet 2025**
2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : **Deux (02)**
 - **PROBATIS ;**
 - **KELIMANE ENTREPRISE.**
3. Montant de l'offre retenue

Deux cent vingt-sept millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents **(227 699 500) F CFA HTVA** soit deux cent soixante-huit millions six cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent dix **(268 685 410) francs CFA TTC.**

4. Nom et adresse de l'attributaire provisoire :

- **KELIMANE ENTREPRISE** : Villa n°27 Malika Pikine
Tel : 33 878 56 46
Courriel : direction@kelimane-e.com

5. Délai d'exécution : **Le délai est de six (06) mois.**

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

Mamadou NDAO